



Fichier : Sujet 204
ULC G5.2

Le 25 janvier 2008
Nouvelle publication, le 30 septembre 2009

CAN/ULC-S102

BULLETIN D'ACCRÉDITATION N° 2008-01

Destinataires : Clients répertoriés de ULC des caractéristiques de combustion superficielle (BIYRC, BLISC, BJLZC, BKNVC, BKRQC, BKRZC, BKSIC, BQJTC, BLPRC, BMQXC, BNEVC, BLEHC, BNSTC, BNTVC, BNUHC, BOYAC, BOYYC, BOYWC, BOYNC, BOZCC, BPHXC, BPVVC, BQXRC, BRGUC, BTLIC, BTLFC, BLTBC, BLTPC, BUBZC, BVBYC, BVDVC, BVRTC, BVYSC, BWFRFC, BWSZC) et Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du Canada et autres parties intéressées.

Objet : Sixième édition de la norme CAN/ULC-S102-07, Méthode d'essai normalisée, Caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages

Sixième édition de la norme CAN/ULC-S102.2-07, Méthode d'essai normalisée, Caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux et assemblages

Cinquième édition de la norme CAN/ULC-S127-07, Méthode d'essai normalisée d'allumage en coin visant à déterminer les caractéristiques d'inflammabilité des matériaux de construction en mousse plastique à l'épreuve de la fusion

Tel qu'annoncé dans les Bulletins sur les normes n^{os} 2007-22, 2007-23 et 2007-27, la sixième édition de la norme CAN/ULC-S102-07, Méthode d'essai normalisée, Caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages, la sixième édition de la norme CAN/ULC-S102.2-07, Méthode d'essai normalisée, Caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux et assemblages et la cinquième édition de la norme CAN/ULC-S127-07, Méthode d'essai normalisée d'allumage en coin visant à déterminer les caractéristiques d'inflammabilité des matériaux de construction en mousse plastique à l'épreuve de la fusion ont été publiées.

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions des nouvelles éditions de ces normes et toutes les nouvelles demandes de produits concernant les caractéristiques de combustion superficielle sont vérifiées conformément à ces exigences.

Les révisions portent sur ce qui suit :

- 1) L'indice de propagation de la flamme (IPF) a été renommé valeur de propagation de la flamme (VPF).
- 2) L'indice de dégagement des fumées a été renommé valeur de dégagement des fumées (VDF).
- 3) L'indice de propagation de la flamme (IPF) doit être déterminé à partir des résultats d'au moins trois spécimens d'essai identiques. La moyenne des valeurs de propagation de la flamme doit être calculée et le résultat doit être arrondi au multiple de 5 le plus proche. La moyenne arrondie correspond à l'indice de propagation de la flamme (IPF).
- 4) L'indice de dégagement des fumées (IDF) doit être déterminé à partir des résultats d'au moins trois spécimens d'essai identiques. La moyenne des valeurs de dégagement des fumées doit être calculée et le résultat doit être arrondi au multiple de 5 le plus proche. La moyenne arrondie correspond à l'indice de dégagement des fumées (VDF).
- 5) Les méthodes d'installation comprennent désormais une description du montage des tuyaux et des accessoires de tuyauterie aux fins d'essai.
- 6) Le domaine d'application de la norme comprend d'autres précisions au sujet des matériaux à soumettre à l'essai conformément aux exigences des normes CAN/ULC-S102.2 et CAN/ULC-S127.

Puisque les modifications apportées à la norme peuvent avoir une incidence sur les produits actuellement inscrits, une revue des dossiers industriels sera entreprise afin d'assurer la conformité des produits avec les nouvelles exigences et les exigences révisées. Pour obtenir des détails concernant la revue des dossiers et les modifications apportées à la norme, consultez le site Web de ULC à l'adresse www.ulc.ca sous Industrie File Review (revue des dossiers industriels).

La date d'entrée en vigueur des nouvelles exigences et des exigences révisées de la sixième édition des normes CAN/ULC-S601-07 et CAN/ULC-S102.2-07 et de la cinquième édition de la norme CAN/ULC-S127-07 a été fixée au 1^{er} septembre 2009. À partir de cette date, les produits actuellement inscrits devront être conformes à ces exigences.

La publication initiale du présent bulletin a été autorisée par M. Normand Breton, ingénieur en chef, Laboratoire des assureurs du Canada.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-dessus, veuillez communiquer avec M. Gunsimar Paintal, gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61217.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "G. Paintal", is written over a horizontal line.

Gunsimar Paintal,
Gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC

" Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise."